

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONTRÔLE ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR UNE VENTE
IMMOBILIERE**

COMMUNE DE BÉDÉE

DEMANDEUR / VENDEUR

Nom, Prénom :

Adresse complète :

☎ :

Nom et prénom du propriétaire, si ce n'est pas le demandeur :

☎ :

➤ Installation située à :

Adresse (n° voie, lieu-dit,...) :

Année de construction : Superficie de l'immeuble (environ) : Usage :

Nom du précédent propriétaire (le cas échéant).....

Références cadastrales du terrain (sections et n° de parcelles) :

➤ **Référence client** (facture eau potable) **IMPORTANT** :

➤ Date du compromis de vente : Date de l'acte de vente :

DEMARCHE

- 1- Envoyer le formulaire de demande de contrôle à : La SAUR, 26 route de Chavagne 35310 MORDELLES.
- 2- A réception du formulaire, la SAUR transmettra une copie du formulaire à la Mairie de BEDEE 2 rue de Rennes 35137 BEDEE
- 3- Dès réception, le technicien SAUR contacte le demandeur pour prendre un rendez vous.
- 4- Le demandeur s'engage à être présent et à laisser le prestataire accéder librement à tout lieu nécessaire à la bonne exécution du contrat dans le cadre des heures de services du lundi au vendredi de 8h à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (16h00 pour le vendredi)
- 5- Réalisation de la visite et envoi du compte rendu au demandeur avec copie à la Mairie de BEDEE.
- 6- A la réception de la copie du rapport la Mairie facturera la prestation au demandeur.

Je soussigné demande la réalisation par SAUR d'un contrôle Assainissement Collectif pour vente immobilière sur l'installation susmentionnée.

☞ **Et prends acte que le prestataire effectue le contrôle sur place dans un délai de 3 semaines maximum**

Et remet un compte rendu de visite au vendeur et à la collectivité dans un délai de 5 jours ouvrés

Après contrôle.

Fait à _____, le _____

Tous les renseignements sont certifiés exacts

Signature du demandeur